



Communiqué de presse

Octobre 2013

L'Union de la Bijouterie Horlogerie présente son plan « Bijoutier en sécurité »

Paris, le 1 octobre 2013 – **Alors que le dispositif de prévention et de dissuasion de la délinquance – déployé lors des fêtes de fin d'année – a été avancé au premier octobre, l'Union de la Bijouterie Horlogerie (UBH) présente « Bijoutier en sécurité », un plan d'actions visant à renforcer la prévention et la sécurité en magasin pour permettre aux bijoutiers-horlogers d'accueillir leurs clients et d'exercer leur métier en toute sérénité. Le volet prévention et sécurité en magasin de ce plan d'actions se décline en 4 mesures phares. Celles-ci, particulièrement coûteuses, pourraient être financées par un crédit d'impôt. C'est là une demande centrale de l'UBH.**

La France compte aujourd'hui 5 000 magasins de bijouterie horlogerie accueillant en moyenne plus de 10 millions de clients pour le plaisir d'acheter un bijou. « *La bijouterie horlogerie est une passion : celle d'accompagner ses clients dans les moments forts d'une vie* » souligne Guy Subra, Président de l'UBH et bijoutier depuis plus de 40 ans. « *Mais avec un braquage en moyenne par jour (en 2012), et alors même que les bijoutiers horlogers sont déjà très équipés, il devient désormais difficile pour eux d'exercer leur profession* », précise Christine Boquet, Présidente déléguée de l'Union.

Afin de permettre aux bijoutiers horlogers de travailler dans un climat serein, l'Union de la Bijouterie Horlogerie présente donc son plan d'action, « Bijoutier en sécurité ». Un plan visant à renforcer la sécurité en magasin et dont voici les principaux axes :

- La généralisation de la vidéosurveillance dans les villes, avec un ciblage sur les commerces à risques et la généralisation chez les bijoutiers, avec l'autorisation d'installer des caméras permettant la visibilité des abords immédiats du magasin (et non l'intérieur de leur commerce seulement...),
- La généralisation des moyens d'alerte rapides, tel qu'alerte SMS ou « boutons alerte géolocalisables ».
- Une plus grande proximité et travail en commun avec les forces de police, les référents sécurité, les procureurs de la république, matérialisée dans une convention « sûreté » qui fixera les objectifs à atteindre en la matière (sécurité interne, renforcement de la présence policière dans les zones à risques, voirie...),
- La mise en place de la pulvérisation ADN, utile dans la prévention des vols à mains armées, comme a pu le démontrer l'expérimentation menée dans les centres commerciaux de la région parisienne. Ces dispositifs contiennent un code ADN unique, permettant d'identifier les braqueurs. Ce dispositif n'est toutefois efficace que si les forces de police sont équipées de lampes UV permettant de détecter la présence de l'ADN et que le ministère de la justice et la Cnil aient validé ce dispositif.

Un arsenal de mesures efficace pour la profession mais représentant un investissement très important pour les professionnels. C'est pourquoi l'UBH en appelle aux pouvoirs publics en demandant l'instauration d'un crédit d'impôt destiné à financer ces investissements de sécurité. L'Union de la Bijouterie Horlogerie qui regroupe 3 000 points de vente d'horlogerie bijouterie a construit son plan « Bijoutiers en sécurité » en s'appuyant sur l'expertise de ses adhérents, responsables sécurité de grands groupes ou bijoutiers, réunis en commission depuis plusieurs mois. Par ailleurs, l'UBH note que le plan national de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée proposé par le Ministre de l'intérieur va dans le bon sens en soutenant les mesures avancées par l'Union de la Bijouterie Horlogerie.

Des mesures nécessaires mais coûteuses. Quelques exemples :

- Systèmes d'alarmes et de détection : **2000€ HT**
- Système de vidéo-protection (3 caméras + 1 enregistreur) = **3000€ HT minimum**
- Vitrites (gestion électronique + vitrage anti-effraction + huisserie métallique : **7000€ HT la vitrine**
- Système de vaporisation d'ADN synthétique (1 Spray) : **De 2500€ à 3300€ HT pour une buse** (sans le câblage, la licence annuelle, la recharge). Attention, 1 buse couvre une surface réduite(3m) ; il faut généralement plusieurs buses
- Brouillards opacifiants : **2000€ HT**
- Gestion des alarmes + levée de doute vidéo : **800€ HT/an**

<fin>

***L'Union de la Bijouterie Horlogerie en bref**

L'Union de la Bijouterie Horlogerie, UBH, regroupe les entreprises du commerce de l'horlogerie, bijouterie, joaillerie. Elle est née le 27 mars 2013 du rassemblement de la Fédération Nationale HBJO et du Syndicat Saint Eloi, Union du Commerce de l'Horlogerie, Bijouterie et Accessoires. L'Union de la Bijouterie Horlogerie fédère 800 entreprises réalisant un chiffre d'affaires de près de 2 Milliards d'euros dans plus de 2 700 points de vente et employant près de 14 000 salariés sur les 18 000 de la branche. Parmi ses membres : 21 groupes intégrés, 240 coopérateurs et 550 entreprises de moins de 6 points de vente. L'Union représente et défend les intérêts généraux et communs de ses membres en assurant leur représentation auprès des pouvoirs publics, des instances économiques et sociales, des administrations publiques et privées, nationales ou européennes.

Contacts presse :

Agence Ozinfos –

ubh@ozinfos.com

Marie-Céline Terré/Nicolas Trinquier

01 42 85 47 27 / 06 27 26 49 64